

Les indicateurs 2020 permettant d'évaluer le niveau d'égalité entre mes hommes et les femmes en détail :

	2020	2019	2018
INDICATEUR 1- écart de rémunération (en %)	36	38	40
INDICATEUR 2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20	20	–
INDICATEUR 3- écarts de promotions (en points de %)	15	15	15
INDICATEUR 4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15	15
INDICATEUR 5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	5	5
TOTAL Points sur 100	91	93	94

Pour l'AOGPE, la promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un axe prioritaire de sa politique des ressources humaines, les résultats obtenus ces trois dernières supérieurs à 90 en témoignent.